

AIDES À L'ADAPTATION DU LOGEMENT 2022

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- 1 - Être propriétaire de sa résidence principale ;
- 2 - Avoir plus de 70 ans ou être classé GIR ou être en situation de handicap ;
- 3 - Ne pas dépasser les plafonds de ressources indiqués au verso.

LE PROJET

Adaptation du logement permettant un maintien à domicile.

Exemples de travaux : transformation d'une baignoire en douche, surélévation de sanitaires, installation d'une rampe d'accès, d'un monte-escalier...

QUAND PRENDRE CONTACT ?

Dès que possible pour connaître tous les critères et dispositifs d'aides complémentaires et bénéficier de conseils sur les travaux.

QUAND DÉPOSER SA DEMANDE ?

Dès que vous recevez le premier devis et avant tout début des travaux en vous connectant sur monprojet.anah.gouv.fr



Visite gratuite du logement par un technicien spécialisé pour confirmer le projet de rénovation et vous conseiller sur les devis, sur d'éventuels travaux complémentaires...

AIDES À L'ADAPTATION DU LOGEMENT 2022

Plafonds de ressources

Nombre de personnes composant le ménage	Revenu fiscal de référence
1	19 565 €
2	28 614 €
3	34 411 €
4	40 201 €
5	46 015 €
Par personne supplémentaire	+ 5 797 €

Les taux de subventions varient entre
35 et 50 % selon les ressources.
Le montant des travaux est plafonné selon
les projets.

Le respect des critères techniques
conditionne l'accord et le paiement de la
subvention.

Les caisses de retraite peuvent parfois
amener un financement complémentaire.